

Dispensation des médicaments à l'unité : une fausse bonne idée

Abderrahim DERRAJI - 2017-02-15 01:25:01 - Vu sur pharmacie.ma

Au mois de septembre 2014, une centaine de pharmaciens français ont pris part à une expérience pilote afin de tester la vente à l'unité de 14 antibiotiques et leurs génériques. Cette expérience a pour objectif d'évaluer l'impact de la vente des médicaments à l'unité dans la réduction du gaspillage des médicaments et du déficit de la sécurité sociale.

Eric Myon, secrétaire général de l'UNPF estime que les conditionnements actuels ne se prêtent pas à la vente à l'unité. À chaque dispensation, il faut ouvrir la boîte, découper le nombre de comprimés prescrits, vérifier le numéro de lot, réimprimer une notice si besoin est et mettre le tout dans un sachet. Il reproche également la lourdeur des démarches administratives puisqu'à chaque fois qu'un patient souhaite intégrer l'expérimentation, il doit d'abord donner son consentement par écrit au pharmacien.

Les pharmaciens estiment que l'incitation de 500 à 1500 euros par an qui leurs est versée est insuffisante eu égard à la perte de temps engendrée par ce mode de dispensation. L'hygiène et les risques d'erreur ne plaide pas non plus en faveur de la généralisation de la vente à l'unité.